

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 5 DECEMBRE 2018 – 9H30

Compte-rendu

Etaient présents :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Frédérique DUPERRET
- Olivia REGGIANI

Messieurs

- Martin BIDO
- Jérémy BRETA
- Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN
- Boris THOMAS
- Jean-Marie VIRGINIE

Etaient excusés :

- Yves MEJEAN Pouvoir à Stéphane Libs
- Caroline TRONQUOY pouvoir à Pascal Robin

Y assistait :

Béatrice BOURSIER

13 administrateurs sur 13 présents ou représentés.

1 - Validation du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu du conseil d'administration du 7 novembre 2018 est validé. 13 votants, 12 pour et 1 abstention.

4 – Séminaire FNCF et représentation du SCARE

Il est fait un point sur la représentation du Scare au sein de la FNCF.

Stéphane Libs siège actuellement au Bureau de la FNCF. Dans une démarche relative à la parité notamment, Richard Patry a proposé à Christine Beauchemin-Flot de faire partie de sa liste, Stéphane Libs en serait remplaçant, ce qui permettra d'alléger son emploi du temps. Ce dernier indique qu'il a fait partie du bureau pendant deux mandats et qu'il y a apprécié la liberté de parole, l'écoute des autres membres même quand les positions sont divergentes.

Les deux co-présidents feront tous deux partie de la commission de réflexion.
Christine continuera à siéger au Conseil Fédéral, avec la possibilité d'être remplacée par Stéphane.

Richard Patry a indiqué qu'il souhaitait réactiver la Commission art et essai de la FNCF mais il craint une désaffection et une scission si elle bénéficiait d'une place à part au congrès. Par contre, il est nécessaire que cette commission ne soit pas une redite des CA de l'AFCAE et du SCARE. Elle devra analyser les effets de la réforme qui va être désormais totalement effective pour sa première année. Le CA regrette que la composition actuelle de cette commission représente une tendance de l'exploitation qui ne partage pas tous nos préoccupations (avec des représentants de circuits et des cinémas classés à minima).

Stéphane Libs indique que Richard Patry a également apprécié l'intervention de Sylvain Clochard au congrès et la tribune publiée dans Le Film Français.

En tant que membre du bureau, Stéphane Libs a participé au séminaire que la FNCF a organisé à La Rochelle, en présence d'une agence de communication, pour remédier au déficit d'image du cinéma en salles. Ce séminaire a permis de travailler sur un projet de stratégie de campagne de communication en faveur de la promotion du cinéma (sur des thèmes partagés comme : sortir de chez soi, la salle au cœur de l'éducation à l'image, le cinéma est une exclusivité...).

La communication interne sera également renforcée : les outils type newsletter et réseaux sociaux seront renouvelés afin de se rapprocher des adhérents. Un certain nombre d'adhérents de la FNCF semblent ignorer actuellement les services que celle-ci peut proposer, notamment la hotline pour le service social, le service juridique, etc. Stéphane Libs a réaffirmé lors de ce séminaire l'importance des formations, dont celles actuellement proposées par le SCARE.

2 – Aides sélectives à l'exploitation

Le SCARE a adressé un courrier au CNC pour déplorer la baisse de l'aide à la programmation difficile, la limitation de l'aide sélective à la modernisation de la petite et moyenne exploitation, à 7 millions d'euros contre 9 à 10 millions les années précédentes, et rappeler que l'enveloppe fermée Art & Essai n'était pas souhaitée à terme. La baisse simultanée de l'ensemble des aides sélectives à l'exploitation est inquiétante.

Le CNC indique qu'il se trouve dans un contexte où une économie de 30 millions est à faire sur l'audiovisuel en général.

La FNCF avait quant à elle, envoyé un courrier suite à la baisse de l'aide sélective.

Une clarification doit être demandée sur l'extension de l'avance du SFEIC sur 6 ans annoncée au Congrès. Cette dernière était accordée sur 6 ans auparavant seulement pour les salles obtenant l'aide sélective. Elle est désormais accordée pour tous mais il semblerait qu'elle doive être demandée et décidée par une commission.

Paul-Marie Claret doit préparer un mail.

Jérémy Breta précise que l'aide à la programmation difficile de l'ABC de Toulouse a subi une baisse de -25 % car l'American Cosmograph l'a obtenue cette année sur une année pleine.

Les critères retenus sont les difficultés à obtenir les films, la difficulté à programmer et dans un 2^e volet, la structure de l'économie dans lequel sont pris en compte des critères comme le coût du loyer en fonction du lieu ...)

Il est décidé de solliciter une réunion sur les critères de l'arbitrage et de continuer le travail sur la demande d'élargissement et d'augmentation.

L'idée de proposer qu'en moyenne chaque salle touche 30 000 et que soient incluses les salles des villes de moins de 100 000 habitants.

Saint-Etienne compte par exemple désormais 2 cinémas supplémentaires à moins de 15 km.

3 – Commissions Art & Essai

Une première réunion s'est tenue au CNC avec les représentants de l'exploitation, pour harmoniser les propositions des membres représentants l'exploitation dans les commissions. Les nouvelles compositions comptent moins de membres exploitants et moins de régions, ces dernières ayant été rassemblées dans 5 régions. L'analyse des dossiers n'en sera pas facilitée.

Stéphane Libs est nommé en Commission nationale.

Il est rappelé qu'une prime de 50 000 euros sera octroyée à la diffusion du court-métrage (sur l'enveloppe de 500 000 euros, du bonus films fragiles à moins de 80 copies). Les commissions comporteront en outre un membre représentant le court-métrage.

Il a été demandé au CNC un défraiement pour les membres.

La nomination de membres issus d'une région différente, qui était une idée proposée dans le rapport de Patrick Raude, pour une meilleure équité et neutralité, n'a pas été avancée par les autres organisations ni retenue par le CNC.

Une réunion avec la Présidente et la vice-Présidente de la commission et l'ensemble des organisations ayant des représentants dans les commissions de classement A&E est organisée au CNC, le 14 décembre, au sujet des nouvelles modalités de tenue des commissions.

Le CA débat sur les positions à adopter lors de la réunion.

- Une discussion relative au déplafonnement des salles dites municipales s'engage.

Les collectivités sont aussi confrontées à des problèmes de rentabilité.

La loi Sueur limite à 30% maximum les subventions sur les investissements et le fonctionnement.

Le déplafonnement est un mécanisme différent, qui ne peut pas être contraint par la loi Sueur.

- Il existe un problème pour les catégories D et E (mais elles sont déjà favorisées dans les grilles) et les mono-écrans pour lesquels il est impossible d'obtenir un indice supérieur à 1,20.

- Il a été évoqué au dernier congrès de la FNCF de se montrer tolérant vis à vis des salles qui n'atteindraient pas les barèmes fixés par la réforme. Le conseil d'administration du SCARE vote à l'unanimité, et devra le faire savoir à ses représentants dans les Commissions régionales, de s'en tenir strictement aux critères fixés (% A&E minimum), qui part ailleurs de l'avis de tous ne sont pas particulièrement exigeants.

- Il est demandé de réaffirmer la sélectivité et d'apprécier chacun des critères l'un après l'autre, de ne voir figurer dans les dossiers que les animations sur les films Art & Essai, les autres ne devant pas être prises en compte ... et demander l'absence de majorations sur les salles qui ne font que des animations non A&E.

Il serait souhaitable de lister les critères afin de pouvoir juger les dossiers de façon la plus équitable possible ; certains bonus sont pleinement justifiés. De la même façon, car cela est peu utilisé, nous devrions plus couramment appliquer des malus (pas d'animation art et essai, dossier incomplet etc).

9 - Programmation et accès aux copies – Réunion du 4/12/18

Le 4 décembre, s'est tenue une réunion avec une quinzaine de salles A&E des grandes villes. Presque toutes les salles des catégories A et B, étaient présentes. Les cinémas Stars de Strasbourg (Stéphane Libs), Le Concorde à Nantes (Sylvain Clochard), L'American Cosmograph de Toulouse (Jérémy Breta), Le Louxor Paris, Astrée Chambéry (Martin Bidou), Les cinémas Méliès de Saint-Etienne (Paul-Marie Claret), le Lux de Caen, le Café des Images à Hérouville Saint-Clair, l'ABC de Toulouse, le Diagonal de Montpellier (Noémie), les 400 Coups d'Angers, les Studios de Brest, l'Omnia de Rouen, les Studios de Tours, le Comoedia de Lyon (Marc Bonny), Le Lincoln, 5 Caumartin, 7 Parnassiens Paris (Samy Merle), les Cameo de Nancy (Aline Rolland).

Elles ont pu évoquer leurs problèmes spécifiques : économiques, coût du foncier, relation avec le médiateur, accès aux films, multiplication des copies, concurrence avec les circuits...

Un sous-groupe composé de Paul-Marie Claret, Hervé Aguillard, Martin Bidou, travaille sur un compte-rendu de la réunion, dans laquelle ont été évoqués la situation catastrophique et le poids de ces salles dans la diffusion de l'Art & Essai.

Il s'agit d'élaborer un plan Marshall.

Des questions se posent : comment donner suite à cette réflexion, comment mieux se faire entendre ? Comment s'organiser ? Faut-il créer une structure ou passer par le SCARE ? Étant donné que toutes ces salles sont adhérentes au SCARE, il pourrait être judicieux de créer un collectif au sein du Scare, sous réserve bien sûr de l'accord de ce groupe. Un premier compte-rendu de cette réunion devrait être fait prochainement.

Il semble que le recours d'un avocat pour définir notamment le champ d'action de la médiatrice soit également une piste incontournable. Cela engendrera des frais. Il est évoqué l'idée de proposer en assemblée générale une cotisation supplémentaire volontaire aux adhérents, au moment de la présentation des comptes. Si l'on veut assumer un développement de qualité cela passe probablement par une cotisation plus forte.

5 – CNAC Frontignan

Le mono-écran de Frontignan, Ciné Mistral, adhérent au Scare, porte depuis quelques années un projet d'extension, autorisé par une CDAC. Le cinéma serait déplacé dans un quartier rénové du centre-ville, à proximité de la nouvelle gare modale. Les exploitants du cinéma (Charles Vintrou, Réginald de Guillebon et Priscilla Schneider) ont sollicité le SCARE, car le projet fait l'objet d'un recours en CNAC, de la part de la ville de Sète et de la communauté de communes. La Ville de Sète a délaissé son cinéma de centre-ville, le Comoedia et vient de confier à VEO l'implantation d'un multiplexe en périphérie, ainsi que la rénovation du Comoedia.

Le conseil d'administration du SCARE décide d'écrire une lettre de soutien à son adhérent sur son travail, son projet de développement, la complexité de la situation due à la dernière décision de la CDAC.

7 – Formations / RV CNC

La Présidente du CNC avait annoncé au congrès de Deauville un plan de formation sur le marketing digital dans les 13 régions, suite à une étude réalisée auprès des salles. Un rendez-vous s'est tenu au CNC, avec Lionel Bertinet, Vincent Florand, Catherine Vergriette, Corentin Bichet pour le CNC ; Christine Beauchemin-Flot, Béatrice Boursier pour le SCARE. Le CNC a présenté son souhait de mise en place de formations en région et de création de boîte à outils pour les salles de la petite et moyenne exploitation. Sur ce point, ils élaborent un cahier des charges à l'attention des sociétés proposant des produits de collecte de data et d'envois ciblés de newsletter (Webedia, Movio, ...). Le Scare indique qu'il souhaite mettre en place une plate-forme de collecte mutualisée de la data pour compter sur une base de donnée significative et faciliter des campagnes de distributeurs ciblées vers les spectateurs des salles Art & Essai et pas seulement vers le public des circuits. Le Scare relève également que les sociétés sollicitées par le CNC sont des grands groupes et qu'une solution non commerciale serait appréciée. Pour le CNC, il s'agit

d'une deuxième étape. Néanmoins, il note la demande d'interopérabilité des solutions afin de proposer une solution mutualisée dans un temps.

Le SCARE expose son expérience en termes de formation « réseaux sociaux », l'obtention d'un numéro d'organisme de formation, la formation « data-dockée » par l'AFDAS. 8 formations ont été proposées à Paris, en régions et pour la formation continue de la Femis en 2017 et 2018.

Paul-Marie Claret (qui fait part de contacts avec un groupe d'étudiants travaillant sur la data) et Frédérique Duperré se proposent de se charger plus particulièrement du dossier "data" et d'organiser un rendez-vous.

8 – Intervention Corentin Cadet – Agence Klox

Corentin Cadet expose son activité : achat d'espace sur le web au moyen de cookies. Il compte parmi ses clients les maisons de disque et le sport et travaille désormais pour un grand nombre de distributeurs indépendants.

Pour la sortie du film « Leto » un re-ciblage sur les personnes qui ont regardé 75% de la BA était effectué, puis une 2^e couche vers le site qui pointe sur les séances du film.

International showtime leur fournit les horaires des séances.

Pour un investissement de 1000 euros, entre 33 000 et 50 000 personnes sont engagées.

Les distributeurs recherchent une base de données qui leur permette d'être plus efficaces dans leur ciblage de campagnes.

Des Pages-caches peuvent être mises en place pour éviter de donner directement à Allo ciné des informations qu'ils pourraient utiliser.

Un exemple d'utilisation serait une plate-forme pour créer sa campagne : collecter la data par cookies et par exemple, en septembre aller rechercher les spectateurs qui ont visité le site les 6 derniers mois pour leur annoncer la programmation de rentrée.

Le coût moyen est de 3 euros pour 1000 impressions.

Stéphane Libs propose de vérifier les clauses du contrat qu'il a signé avec webedia.

International showtime facture 250 euros pour récupérer les séances pour un film.

Sens critique rassemble 2,5 millions de visiteurs.

Corentin Cadet propose de commencer à travailler avec un premier cercle de salles qui seraient volontaires pour tester une solution mutualiste, afin d'élaborer une première communauté et proposer aux distributeurs de cibler des campagnes.

11 – Education à l'image - Dispositifs

La FNCF doit nommer un nouveau président pour la Commission éducation à l'image de la fédération.

L'ensemble du conseil d'administration s'inquiète de la façon dont le CNC mène actuellement la redéfinition des dispositifs d'éducation à l'image à travers l'absorption de l'association École et cinéma par celle de Passeurs d'images. Dans le même temps la mise en place d'une plate-forme de visionnement de films dont des films « Collège au cinéma » à destination des établissements scolaires pose question.

Il est décidé d'exprimer au CNC les problèmes récurrents concernant la limitation des subventions sélectives de l'exploitation, les réticences sur le pass culture, ...

Le CA se prononce pour l'envoi d'un mot amical à Eugène Andréanski pour le remercier de son investissement pour toutes ces années passés et regretter les conditions de son départ.

6 – Préconisations plate-forme GNCR

Le GNCR a proposé au SCARE et à l'AFCAE de présenter une plate-forme commune de revendications au CNC, sur l'ensemble des sujets relatifs aux salles indépendantes et Art & Essai.

A l'issue d'un premier rendez-vous SCARE / GNCR, des modifications ont été apportées au premier projet.

Il a été également proposé au GNCR de se concentrer dans un premier temps sur la partie visant à faire évoluer la réglementation des CDAC / CNAC, pour profiter de la loi audiovisuel. Le CNC et la FNCF y sont en effet favorables.

Le conseil d'administration souhaite :

- que les CDAC (Départementales) se transforment en CRAC (Commission Régionales).
- un élargissement de membres expert cinéma en CRAC
- retenir le critère d'ajout d'un écran pour justifier du besoin d'autorisation et non plus 300 fauteuils.
- Hiérarchiser les critères qui prévalent aux décisions et parmi ceux-ci, privilégier d'abord la préservation de la diversité des lieux avant celle de la diversité de diffusion.
- Enfin, une définition de la ZIC établie par la DRAC et non par le demandeur.

10 – Groupe du Louxor

La dernière réunion a porté sur la proposition de mettre en place une réflexion commune distributeurs / exploitants indépendants sur la data, pour déterminer les contours d'un outil collaboratif. La deuxième partie de la discussion a porté sur la suite de la réflexion sur les dates de sortie et leur concentration certains mois.

Il a été décidé d'alterner des thématiques programmation et des thématiques marketing digital salles.

12 – Questions diverses

Journées Athis-Mons

Jean-Marie Virginie informe le CA qu'il organise un salon des métiers du cinéma et de l'audiovisuel et des journées professionnelles à Juvisy/Orge et Athis-Mons du 31 janvier au 2 février. Il souhaite l'intervention d'un membre du Scare à l'une des tables-rondes. Les partenariats (et présences à des événements et table-rondes de ce type) sont habituellement définis longtemps à l'avance et le contenu établi en commun. Peu d'administrateurs seront à Paris à ces dates et les agendas sont très chargés, la présence d'un administrateur n'est pas assurée.